

Indicateurs d'intégration

Mesurer l'intégration

A la recherche de critères pertinents

L'intégration telle que définie par le Haut Conseil à l'Intégration (HCI) [Volet A, fiche 14] au début des années 90 définit "les immigrés et leurs enfants" comme les publics relevant de ce processus. A l'heure actuelle, on se heurte en France à une difficulté majeure : l'indisponibilité de données chiffrées se rapportant aux personnes d'origine étrangère. Les caractéristiques statistiques retenues par les administrations ne prennent pas en compte les personnes nées en France d'un parent ou grand-parent ayant immigré en France. Seuls sont connus les effectifs en fonction du critère de la nationalité [Volet A, fiche 1].

Les 23 indicateurs statistiques du tableau de bord du Haut Conseil à l'Intégration

Afin d'appréhender ce processus, le HCI a proposé des critères dès 1991. Il s'agissait du premier travail de ce genre, car ce sujet se heurte systématiquement à deux écueils :

- la difficulté à traduire la définition théorique en application pratique,
- l'absence de données chiffrées se rapportant au public concerné.

23 indicateurs regroupés en 4 dimensions

Les indicateurs ont été regroupés en quatre dimensions : nationalité, famille, promotion sociale et vie en société. L'analyse du processus d'intégration était établi en comparant des groupes (constitués par des immigrés et leurs enfants) à des périodes différentes pour le même groupe par rapport à la moyenne nationale.

Deux exemples :

- Dans la dimension nationalité est classé le critère "acquisition de la nationalité française" : l'indicateur est constitué de la comparaison entre le pourcentage d'étrangers du groupe cible ayant acquis la nationalité française et le pourcentage d'étrangers en général ayant acquis la nationalité française.
- Dans la dimension "promotion sociale" est classé le critère "qualification professionnelle" : l'indicateur est constitué de la comparaison entre le taux d'activité des femmes du groupe cible et le taux d'activités des femmes dans leur ensemble.

En fait, l'appréciation de l'intégration (selon ce tableau) ne peut se mesurer qu'en tenant compte de l'ensemble des critères dans un temps long. En outre, l'absence de données statistiques a réduit ce travail à une réflexion théorique.

L'enquête sur la mobilité géographique et l'insertion sociale

Une enquête de l'INED de grande envergure (13 000 personnes) a été menée en 1992 en France afin de déterminer l'intégration des immigrés et leurs enfants.

La méthodologie consistait à comparer les comportements de groupes ethniques (l'origine est ramenée à la langue maternelle) et ceux de la population de référence dite "population de souche". Les domaines langue maternelle et d'usage, pratiques religieuses, mariages, vie sociale, scolarisation, mobilité sociale, chômage et emploi, liens avec la nation ont été renseignés.

Malheureusement cette étude n'a pas fait l'unanimité et a suscité de nombreuses critiques car le critère ethnique fut largement controversé. En outre, ces travaux précisaient des critères qui n'étaient vérifiables qu'à une grande échelle. Ils n'étaient pas transférables à l'échelle d'un plus petit territoire de type communal.

Même si les résultats de ces deux travaux sont imparfaits, leurs approches restent des références.

Le tableau de bord de l'ORIV

S'appuyant sur les travaux précédemment cités, l'ORIV a proposé une alternative pour mesurer l'intégration, qui prend en compte des données contextuelles, c'est-à-dire liées au terrain où vit la population étudiée et au contexte dans lequel se déroule l'enquête.

Tout d'abord, il s'agit de déterminer avec le groupe cible une définition de l'intégration qui fasse sens. Ensuite, on additionne, dans le temps, des sources disponibles localement qui sont dans certains cas qualitatives et dans d'autres quantitatives.

Les indicateurs proposés ne permettent pas de vérifier si le groupe cible "est intégré". Mais, la prise en compte de l'ensemble de ces indicateurs permet d'appréhender le contexte de l'intégration du territoire visé.

Thèmes	Indicateurs	Sources
Image du territoire	Analyse des médias, de la presse	Presse locale et bulletins municipaux
	Analyse des représentations des habitants	Entretiens
	Nombre de dérogations scolaires dans les établissements de quartier	Ecoles maternelles, primaires et collèges (données annuelles)
	Demandes et attributions de logements sociaux : taux de refus du quartier et demande de mobilité	Bailleurs sociaux (données annuelles)
Mixité dans le territoire	Mixité selon les catégories socioprofessionnelles	Bailleurs sociaux (données annuelles) Recensement
	Mixité selon les nationalités	Bailleurs sociaux (données annuelles) Recensement
Scolarité et orientation	Pourcentage des enfants scolarisés en France avant leur entrée au CP	Ecoles primaires (données annuelles)
	Orientations en fin de 3ème.	Collèges (données annuelles)
	Taux de réussite au brevet des collèges	Collèges (données annuelles)
Emploi; insertion professionnelle et précarité	% des DEFM de longue durée parmi ensemble des DEFM	DDTEFP (données mensuelles)
	% des DEFM de très longue durée parmi ensemble des DEFM	DDTEFP (données mensuelles)
	Nombre et type de demandes des jeunes à la mission locale	Mission locale
	% des allocataires percevant un RMI	CAF (données annuelles)
	Nombre et type de demandes adressées au CCAS ou au centre médico-social	CCAS ou centre médico social
Vie sociale	Relations de proximité et de voisinage	Entretiens
	Fêtes et manifestations interculturelles	Presse Associations Entretiens
	Participations aux associations et loisirs	Mairie Presse Associations
	Recensement des activités proposées	Mairie Presse Associations
	Proximité et connaissance des services public	Mairie Entretiens
Sentiment et représentation du lien social	Sentiment d'insécurité	Entretiens
	Délinquances et violences urbaines	Police (données annuelles)
	Perception et vécu du racisme et des discriminations	Entretiens
	Part du vote FN aux élections	Mairie

DEFM = Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois.
DDTEFP = Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Les indicateurs retenus doivent être considérés comme des indicateurs de situation ou des indicateurs d'alerte.

L'analyse des indicateurs et l'interprétation des données obtenues doit faire l'objet d'une réflexion collective afin de mettre à plat des situations et des perceptions, et de pouvoir rechercher si cela s'avère nécessaire des informations complémentaires.

Autant que possible, des comparaisons par tranches d'âges, catégories socioprofessionnelles... doivent être faites en complément des catégories français/étrangers, afin d'éviter les risques d'interprétation et de causalités abusives.

Les indicateurs doivent être relus et comparés sur des temps différents, dans la mesure où l'intégration est un processus inscrit dans la durée et éminemment fonction du contexte.

Sources

- Penser et mesurer l'intégration, Oriv, Cahier de l'Observatoire n°29, 2000, 115p.
- Pour un modèle français d'intégration, HCI, La documentation française, 1991, 185p.
- De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France, M. Tribalat, P. Simon et B. Riandey, La découverte/Ined, 1996, 302p.

Pour aller plus loin...

- Faire France, M. Tribalat, Paris, La découverte, 1995, 232p.
- Immigrés, l'effet générations, Paris, de l'Atelier, 1998, 399p.
- Qu'est-ce que l'intégration, A. Sayad, Hommes et Migrations n°1182, décembre 1994, pp.15-20.